Les aménagements raisonnables dans la formation professionnelle

Dernière mise à jour 13/10/2025

Les stagiaires en formation professionnelle ont aussi droit à des aménagements raisonnables sur leur lieu de formation.

Les aménagements raisonnables sont des mesures concrètes qui permettent de réduire au maximum les effets négatifs de l'environnement sur la participation du stagiaire aux activités de sa formation professionnelle. Ils peuvent être **matériels, organisationnels ou pédagogiques**. Grâce à ces aménagements, le stagiaire à besoins spécifiques est mis sur un pied d'égalité avec les autres stagiaires qui ne présentent pas de handicap. Il a donc les mêmes chances pour accéder et participer à sa formation, et bien sûr pour progresser dans ses apprentissages.

Si vous pensez que vous avez besoin d'un aménagement raisonnable dans le cadre de votre formation professionnelle, vous devez en faire la demande via le service qui vous accompagne : un service d'accompagnement, un service d'appui à la formation professionnelle. Celui-ci se mettre en contact avec l'organisme de formation qui dispose généralement d'une personne de référence pour recevoir ces demandes.

Ressources

- Les aménagements raisonnables
 handicap.brussels

Une difficulté pour mettre en place un aménagement raisonnable ?

Si vous pensez que vous êtes victime d’une discrimination liée à des besoins spécifiques au sein de votre organisme de formation, Unia peut vous conseiller, vous donner un avis en lien avec votre situation. En cas de discrimination avérée, vous pouvez aussi déposer un signalement auprès d’UNIA, ou demander à Unia d’intervenir pour tenter une conciliation ou même, avec votre accord, déclencher une action en justice.

Ressources

- Déposer un signalement pour discrimination auprès d'Unia (https://www.signalement.unia.be/fr/signale-le)
 Unia

Adresses utiles

UNIA

1060 SAINT-GILLES

UNIA
Place Victor Horta 40
1060 SAINT-GILLES
Belgique

Site internet (http://www.unia.be)
0800/12.800 (gratuit)
02/212.30.00

Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/7703)

Dernière mise à jour 13/10/2025